

TYPE DE CONSTRUCTION
RÉSIDENTIEL : Unifamiliale ☐ Bifamiliale ☐ Multifamiliale ☐ Nombre de logements
AGRICOLE : ☐ bâtiment
COMMERCIAL : ☐ bâtiment
PUBLIC : ☐ bâtiment
INDUSTRIEL : ☐ bâtiment
DIMENSIONS DU BÂTIMENT

Dimensions du bâtiment:

Largeur par Profondeur pi
 m

Nombre étage :

Superficie au sol:

Nombre de case de stationnement prévus :


Un seul bâtiment principal est autorisé par lot ou terrain

TYPE DE REVÊTEMENT
☐ Vinyle ☐ Bois ☐ Acier ☐ Maçonnerie
☐ Fibrociment Autre :
TYPE DE TOITURE
☐ Bardeau d'asphalte ☐ Tôle
☐ Autre :
TYPE DE FONDATION
☐ Sur fondation avec sous-sol ☐ Sur dalle de béton
☐ Sur fondation sans sous-sol ☐ Sur pieux vissés
☐ Sur bloc de béton Autre :
BÂTIMENT ACCESSOIRE

Si oui, remplir et joindre la **FICHE 2**

Bâtiment accessoire prévu ☐ Oui ☐ Non

Nombre de bâtiment accessoire prévu
☐ Garage ☐ Remise ☐ Autre :
RENSEIGNEMENTS

La demande comprend-elle la démolition d'un bâtiment existant ?

Si oui, remplir et joindre la **FICHE 5**
☐ Oui ☐ Non

Le projet prévoit-il un raccordement aux réseaux municipaux ?

Si oui, remplir et joindre la **FICHE 12**
☐ Oui ☐ Non

Le projet prévoit-il une installation septique ?

Si oui, remplir et joindre la **FICHE 13**
☐ Oui ☐ Non

Le projet prévoit-il une captation des eaux (puits) ?

Si oui, remplir et joindre la **FICHE 11**
☐ Oui ☐ Non

Le projet prévoit-il l'installation d'une piscine ?

Si oui, remplir et joindre la **FICHE 6**
☐ Oui ☐ Non

Le projet prévoit-il la coupe d'un trottoir ou l'aménagement d'une entrée charretière? Si oui, remplir et joindre la **FICHE 8**
☐ Oui ☐ Non

Le projet nécessite-il la coupe d'arbres?

Au besoin, remplir et joindre la **FICHE 7**
☐ Oui ☐ Non

DOCUMENTS REQUIS (Rappel)

- Les **élévations, plans, coupes**, croquis de la construction, fait par un architecte, dessinateur ou technologue attestant que les plans sont conformes au code du bâtiment en vigueur (s'il y a lieu).
 - Un **plan d'implantation** fait par l'arpenteur.
 - À la fin des travaux : Un **certificat de localisation** fait par un arpenteur.
 - Les numéros d'enregistrement à la régie du bâtiment du Québec de l'entreprise effectuant les travaux (s'il y a lieu).
- Les différentes **fiches numérotées** en lien avec votre projet tel que mentionné à la page précédente.

N'OUBLIEZ PAS DE CONSULTER LE **RÈGLEMENT ZONAGE N°121**

CHAPÎTRE 7 DISPOSITIONS RELATIVES AUX USAGES PERMIS ET AUX NORMES D'IMPLANTATION PAR ZONE
afin de connaître les détails qui s'applique à votre projet de construction

NOTEZ BIEN : Pour être traitée, votre demande doit être dûment remplie et inclure tous les documents requis.

La municipalité dispose de 30 jours pour émettre le permis lorsque tous les documents requis nous ont été remis. Prévoyez ce délais afin d'avoir votre permis à temps.